



Province de Québec
Municipalité de Saint-Simon

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT # 544-01-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE #544-19 CONCERNANT LES USAGES AUTORISÉS
DANS LES ZONES AGRICOLES**

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Simon, de l'entrée en vigueur du Règlement #544-01-19 modifiant le Règlement de zonage #544-19 concernant les usages autorisés dans les zones agricoles, adopté lors de la séance du 7 janvier 2020.

Ce règlement entre en vigueur ce 4 février 2020, jour de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains, et ce, conformément à la loi.

Donné à Saint-Simon, ce 4^e jour de février 2020.

Johanne Godin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 4 février 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4^e jour de février 2020.

Johanne Godin
Directrice générale et secrétaire-trésorière